

DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

**Une stratégie crédit active et
flexible qui vise à s'adapter à un
environnement de marché changeant**

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

OBLIGATIONS FLEXIBLES

Article 8

au sens de la réglementation SFDR

DNCA Invest Credit Conviction

- Un portefeuille de qualité moyenne «Investment Grade» avec des marges de manœuvre sur le «Speculative Grade» et pouvant saisir des opportunités à l'international
- Un pilotage actif de la sensibilité obligataire dans une fourchette [-2;+7]
- Une gestion active du risque de crédit grâce à une large palette de stratégies obligataires

UNE GESTION CRÉDIT FLEXIBLE QUI VISE A TIRER PROFIT DES DIFFERENTS ENVIRONNEMENTS DE MARCHÉ

DNCA Invest Credit Conviction est géré selon une approche flexible « total return ». L'équipe de gestion a recours à une large palette de stratégies obligataires ainsi qu'à une gestion active de la sensibilité du fonds dans une fourchette [-2;+7] pour chercher à générer de la performance quel que soit l'environnement de marché. La stratégie d'investissement permet d'investir dans l'ensemble des segments des marchés obligataires (obligations d'entreprises, souveraines, convertibles, etc.) à travers un portefeuille de qualité moyenne « Investment Grade⁽¹⁾ » principalement en euro, avec une capacité de saisir des opportunités en GBP ou USD (couvert en risque de change⁽²⁾).

UNE ÉQUIPE DE GESTION EXPÉRIMENTÉE ⁽³⁾

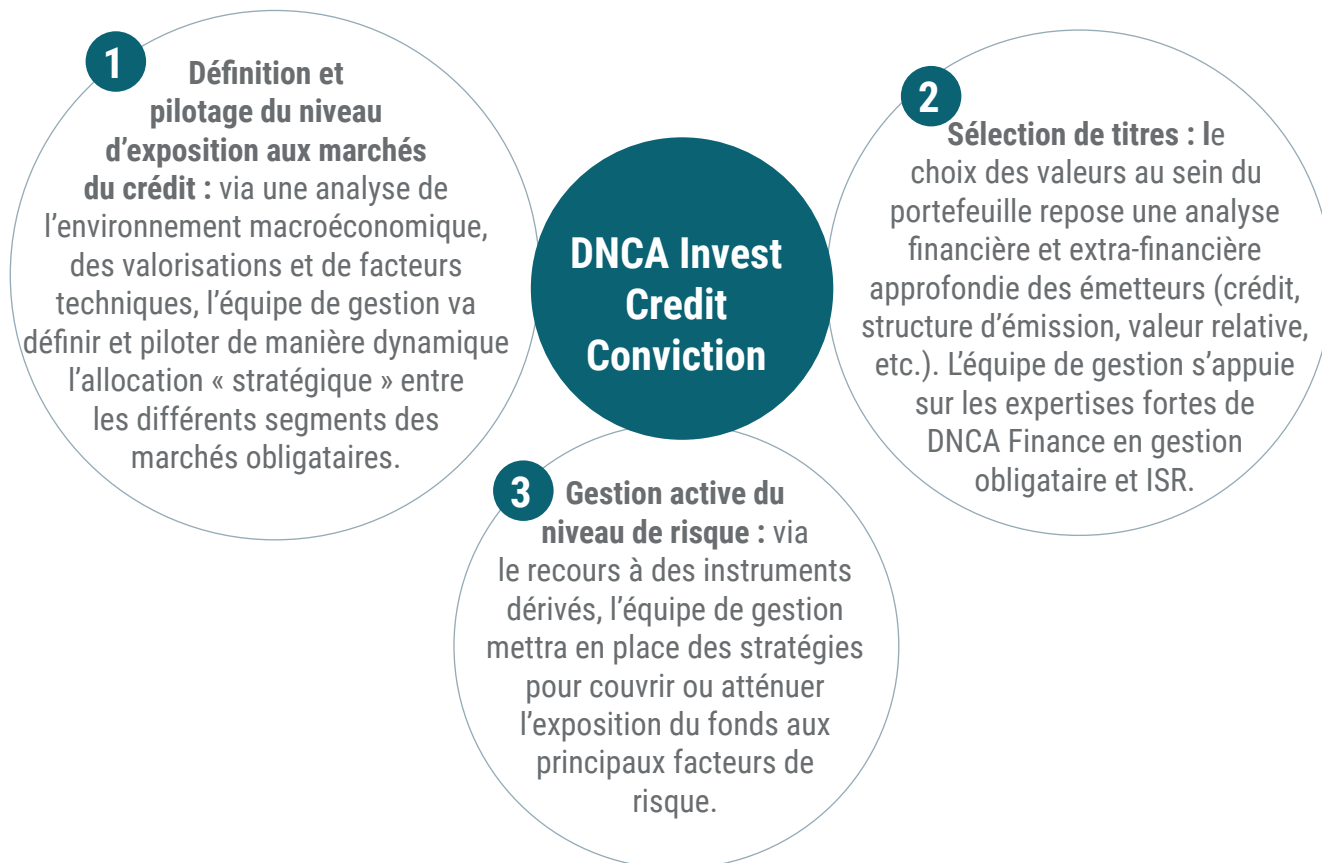
DNCA Invest Credit Conviction est géré par Ismaël Lecanu, Jean-Marc Frelet, CFA et Nolwenn Le Roux, CFA qui bénéficient d'une solide expertise sur les marchés obligataires, notamment du crédit. Ismaël Lecanu et Jean-Marc Frelet, CFA ont respectivement plus de 20 ans et 10 ans d'expérience en gestion crédit flexible « total return ». Ils travaillent ensemble depuis 2016 et ont rejoint DNCA Finance en 2023. Nolwenn Le Roux, CFA dispose d'une expérience de plus de 20 ans sur le marché du crédit avec une expertise spécifique sur le segment du High Yield/Speculative Grade. Elle a rejoint DNCA Finance en 2020.

(1) Investment Grade : Obligations notées BBB- ou supérieur, considérées comme stables avec un faible risque de défaut. (2) Le risque de change ne pourra excéder 10% de l'actif net. (3) L'équipe de gestion peut changer dans le temps.

POINT D'ATTENTION DNCA Invest Credit Conviction permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le **risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 2 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de DNCA Finance.

UN PILOTAGE RÉACTIF ET FLEXIBLE DE L'ALLOCATION

La stratégie d'investissement est mise en œuvre à travers un processus de gestion structuré en 3 étapes :



PROFIL DE RISQUE

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital. Il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : risque de taux, risque de crédit, risque lié aux titres convertibles, risque lié aux obligations perpétuelles, risque lié aux titres en difficultés, risque lié à l'investissement dans des Contingent Convertibles Bonds et/ou des obligations échangeables, risques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risques liés aux instruments dérivés, risque ESG, risque de durabilité, risque lié au taux de change, risque lié à la liquidité, risque lié aux actions. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 **2** 3 4 5 6 7

** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).*

2 QUESTIONS AUX GERANTS DE DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

Pourquoi investir dans une stratégie crédit flexible ?

Les marchés obligataires devraient rester volatiles et donc offrir des opportunités d'investissement, une stratégie flexible nous semble bien adaptée dans ce contexte . En effet ce type de stratégie permet de gérer les différents environnements de taux d'intérêt et de primes de crédit, tout en gardant une diversification obligataire importante. La stratégie se construit au travers de titres obligataires « vanille⁽¹⁾ », cependant le recours aux produits dérivés liquides permet d'adapter rapidement le niveau de risque. Nous avons vécu un point d'inflexion sur les marchés obligataires en 2022 avec la forte hausse des taux d'intérêt. Ce changement de paradigme renforce l'attractivité pour la classe d'actifs et présente selon nous des opportunités d'investissement qu'il convient de saisir via une stratégie obligataire flexible.

Pourquoi investir dans DNCA Invest Credit Conviction⁽²⁾

Le fonds porte une ambition, proposer aux épargnants une stratégie crédit « total return » adaptée à un environnement de marché changeant. Cette ambition est déployée au travers d'une équipe expérimentée⁽³⁾ qui a fait ses preuves dans différents cycles de marché. Pour cela nous avons recours à un pilotage actif du niveau de sensibilité obligataire, et du risque de crédit. La recherche de rendement ne doit pas se faire au détriment de la qualité du portefeuille, à ce titre nous veillons à garder une qualité moyenne « Investment Grade » tout en gardant des marges de manœuvre sur le « Speculative Grade ». Nous avons d'ailleurs la possibilité de capter des opportunités d'investissement sur les marchés du crédit en USD et en GBP (risque de change couvert en EUR)⁽⁴⁾. Enfin nos stratégies d'exposition et de couvertures dynamiques sur les marchés nous permettent d'être réactif en cas de risque ou pour saisir des opportunités.

(1) Titres obligataires simples. (2) Le compartiment a changé de stratégie d'investissement le 15/11/2023 au profit d'une gestion de type crédit flexible. (3) L'équipe de gestion peut changer dans le temps. (4) Le risque de change ne pourra excéder 10% de l'actif net.



Ismaël LECANU



Jean-Marc FRELET, CFA



Nolwenn LE ROUX, CFA

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du Compartiment est de maximiser le rendement total provenant d'une combinaison de revenus et de croissance du capital en investissant dans des titres à revenu fixe. Le Compartiment cherche à surperformer l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate (Ticker Bloomberg : LECPTREU Index) sur la période d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

■ EN SAVOIR +

	Part A	Part I
Société de gestion	DNCA Finance	
Classification SFDR	Article 8	
Proportion minimale :		
- d'alignement à la taxonomie	0%	
- d'investissements durables	0%	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA Invest	
Classification	Obligations Flexibles	
Risque de perte en capital	Oui	
Durée de placement recommandée	Supérieure à 2 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (Bloomberg ticker: LECPTREU Index). Indice représentatif des emprunts obligataires à taux fixe libellés en euros émis par les États membres de la zone euro ayant une durée résiduelle d'un an minimum. Il est disponible sur www.ftse.com . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Date de création	14/04/2008 - Le compartiment a changé de stratégie d'investissement le 15/11/2023	
Code ISIN	LU0284393930	LU028393773
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE.	
Investissement minimum	2 500 euros	200 000 euros
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	1,00% acquis au réseau distributeur	
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,00 % TTC de l'actif net -> frais de gestion indirect : 1% TTC maximum de l'actif net	0,50 % TTC de l'actif net -> frais de gestion indirect : 1% TTC maximum de l'actif net
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	
Commission de performance⁽²⁾	20% de la performance positive nette de tous les frais au-dessus de l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu	
Valeur liquidative d'origine	100 €	
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	12h00 (centralisation chez BPSS Luxembourg)	
Décimalisation	Dix-millième de parts	
Indicateur Synthétique de Risque⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec l'OPC. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0284393930/detail> (part A) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU028393773/detail> (part I) ou sur le site internet <https://www.dnca-investments.com>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0284393930/detail> (part A) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU028393773/detail> (part I)**

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (2) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dnca-investments.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en novembre 2023.

DNCA Invest Credit Conviction est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA INVEST, gérée par DNCA Finance.

DNCA Finance - Société Anonyme au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIF2ID 2.

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 94 127 658 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. - www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 188 932 730 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.